

COMMENT FORMER
SES COLLABORATEURS
AVEC LE CPF

M 2020

Définir une stratégie CPF en entreprise



SOMMAIRE *INTERACTIF*

Cliquez sur la section qui vous intéresse

04

Comment orchestrer la formation de ses collaborateurs avec le CPF en 2020 ?

05

Quelles stratégies CPF choisir et quels sont les intérêts associés ?

01

CPF

Qu'est qui change? Rappel des fondamentaux. 06

Mise en oeuvre Détails des différents scénarios possibles

02

Application CPF Les grandes lignes à connaître. **07**

Pratico pratique On répond à vos questions.

03

Application CPFQu'est qui change?



Définition Compte Personnel de Formation

Il s'agit d'un compte qui permet aux salariés de se former tout au long de leur vie professionnelle quelle que soit leur situation ou leur contrat de travail. Il est en vigueur depuis le 1er janvier 2015.

Rappel

Le Compte Personnel de Formation est rattaché à une personne et non au contrat de travail ou à un statut. Les crédits cumulés lors du temps de travail demeurent intégralement acquis, et ce en cas de changement de statut, de situation professionnelle ou de la perte d'emploi.

Les principes

La rénovation du CPF vise à encourager les individus à se former, à mobiliser leur compte en vue de « choisir leur avenir professionnel », pour autant, les employeurs sont invités à participer au développement des compétences de leurs salariés et à la sécurisation de leur parcours professionnel grâce au CPF.

Des heures aux Euros

Avec le nouveau CPF, le compte sera alimenté à hauteur de 500€ / an en avril dans la limite d'un plafond de 5000€. Pour les personnes à temps partiel, les droits seront calculés au prorata. Les heures cumulées avant 2015 sur le compte DIF sont transférables sur le compte CPF. A noter que les salariés du privé ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour reporter ces heures DIF acquises.

Et pour les demandeurs d'emploi?

Les périodes de chômage ne permettent pas d'acquérir des droits CPF. Cependant, il est tout à fait possible d'utiliser les crédits CPF déjà collectés. Dans ce cas, il est recommandé d'en parler directement avec un conseiller Pôle emploi ou avec un conseiller chez YES 'N' YOU, car, certains financements peuvent être possibles.

Et les OPCOs dans tout ca?

Désormais, les OPCOs ne financent plus en direct le CPF. Les Opérateurs de Compétences (OPCO) peuvent financer une action de formation professionnelle sur la base de critères définis par décret en Conseil d'État.

Avant de monter un projet, nous les consultons pour connaître leurs règles de prise en charge : chaque Opco étant spécifique, et ce en fonction du secteur d'activité.

500€/an

+ heures DIF cumulées

Pensez à ajouter vos heures DIF sur Mon Compte Formation

avant le 31/12/2020

Application CPF LES GRANDES LIGNES À CONNAÎTRE

Suite à la loi votée le 5 septembre 2018, l'application et le site internet Mon Compte Formation ont vu le jour fin 2019.



Une application à destination des travailleurs Français, qui impacte également les organismes de formation et les entreprises, avec pour objectif de simplifier l'accès à la formation et les démarches pour tous!

1- Quels sont les services de l'application CPF?

L'application et site Internet Mon Compte Formation sont gérés par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC). Les services majeurs sont les suivants :

- Gestion des droits des salariés : montants CPF et DIF disponibles
- Référencement de toutes les formations éligibles au CPF: de la formation linguistique, au permis de conduire, bilan de compétences, accompagnement à la création d'entreprise ou encore aux développements des Soft Skills et de compétences clés.
- Mise en relation des salariés et des organismes de formation : ainsi le salarié peut se renseigner sur la formation la plus adaptée pour ensuite s'inscrire.
- Paiement de sa formation avec son compte CPF ou avec un autre moyen de paiement (Carte Bleue ou abondement entreprise printemps 2020).
- Déclaration du temps de formation
- · Évaluation de la formation suivie

2- A qui s'adresse cette application?

Particuliers : Elle s'adresse en premier lieu aux travailleurs Français ou demandeurs d'emploi, appelés les titulaires par la CDC. Il s'agit de tous les individus ayant déjà travaillés et disposant d'un crédit CPF.

Organismes de formation : Inévitablement, l'application est disponible aux Organismes de Formation qui doivent référencer les offres éligibles au CPF et gérer les demandes de formation. Ils disposent d'un portail dédié, appelé EDOF, pour gérer toute cette partie.

Entreprises: Si les entreprises ne peuvent pas accéder aux Comptes Personnel de Formation de leurs collaborateurs, elles bénéficieront d'un portail dédié qui leur permettra de gérer les abondements, et ce avant la fin du 1er semestre 2020 (date annoncée par la CDC).





QU'EST QUI CHANGE?

1- Pour les collaborateurs

Un process simplifié!

Terminés l'accumulation de paperasses, ou encore les appels téléphoniques à jongler entre OF et OPCA. En quelques clics, le collaborateur peut enclencher son CPF. Depuis fin 2019, le collaborateur doit se rendre sur "Mon Compte Formation" pour mobiliser son CPF.

- Téléchargement de l'application ou visite du site Mon Compte Formation
 - 2 Création d'un compte avec son numéro de sécurité sociale
 - 3 Découverte en temps réels du montant CPF disponible
 - Utilisation du moteur de recherche pour trouver une formation adaptée
 - 5 Inscription à la formation choisie
 - 6 Paiement avec son compte CPF et/ou avec sa carte bleue

Le grand changement...

Il peut s'avérer difficile de choisir parmi les centaines voire milliers de formations disponibles au sein de l'application. Il est recommandé au salarié d'échanger en amont avec l'organisme de formation pour choisir la formation la plus adéquate, et/ou d'échanger avec son entreprise pour qu'elle le guide vers les formations les plus adaptées et les plus qualitatives.



QU'EST QUI CHANGE?

2- Pour les entreprises



L'organisation!

Les cotisations des entreprises restent les mêmes ; l'assiette est identique 1,23% de la masse salariale pour les entreprises de moins de 10 salariés, et 1,68% pour les autres.

Une nouvelle organisation:

Les OPCOs ne financent plus les droits des salariés, c'est la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) qui est en charge de gérer les fonds du CPF. La CDC joue un double rôle, elle est en charge de toute la gestion de l'application et du financement des formations.

Mais contrairement aux OPCOs, la CDC ne financera pas sur ses ressources d'abondements aux droits des salariés, elle permettra juste aux entreprises d'abonder via un portail dédié à compter du printemps 2020.

Les OPCOs n'interviennent donc plus à titre principal dans le cadre du CPF (sauf exceptions : fonds conventionnels par accord de branche, fonds versés par les entreprises ou financement publics)

Jusqu'à fin 2021, les collecteurs de fonds restent les OPCOs. En 2022, l'URSSAF sera en charge de prélever une cotisation unique auprès des entreprises.

Dans cette nouvelle dynamique, les entreprises sont toujours invitées à contribuer activement au développement des compétences de leurs collaborateurs, que ce soit avec le CPF et les autres dispositifs de formation (alternance, plan, Afest, ...)

Comment orchestrer la formation de ses collaborateurs avec le CPF en 2020?

OBLIGATION OU PAS?

Tout d'abord, sachez qu'il n'existe pas d'obligation pour les entreprises en matière de politique CPF. Une entreprise peut laisser le collaborateur seul, à la fois dans le choix de sa formation, de son utilisation, qui peut être réalisée en dehors des heures de travail.

Néanmoins, d'après de nombreuses études, peu d'entreprises feront ce choix. La formation étant de nos jours primordiale, à la fois pour la compétitivité de l'entreprise et pour la motivation des collaborateurs, l'entreprise a tout intérêt à encourager ses salariés, pour faire de sa formation un véritable succès et un duo gagnant!



QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES OPTIONS POUR LES ENTREPRISES ?

OPTION 1

OPTION 2

OPTION 3

CPF Autonome

Individu seul dans son choix de formation

L'entreprise ne souhaite pas accompagner le collaborateur dans son parcours

- Pas de communication interne de la part de l'entreprise
- Pas de recommandation de parcours de l'entreprise
- Hors ou pendant son temps de travail (avec accord de son entreprise)

CPF Co-construit

Co-construction des parcours

Faire monter les collaborateurs en compétences dans un contexte professionnel.

- Communication en interne sur le CPF
- Aider vos collaborateurs dans la sélection des formations de qualité => Pré-sélection des formations ou organismes de formation les plus appropriés / les plus qualifiés.
- La formation peut avoir lieu pendant le temps de travail
- Bénéficier de parcours personnalisés et de conditions préférentielles

CPF Co-financé

Co-construction & co-financement des parcours

Contribuer à l'évolution des compétences des collaborateurs dans le cadre d'objectifs précis.

- Communication interne sur le CPF
- Accompagner le collaborateur dans la mise en place d'une formation CPF
- Sélection des parcours de formations et des organismes de formations les plus adaptées
- Relever les compteurs des CPF des collaborateurs pour co-financer
- Bénéficier de parcours personnalisés et de conditions préférentielles



OPT ON 1 CPF AUTONOME

LAISSER LE COLLABORATEUR SEUL

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Dans le cas, où l'entreprise n'aurait pas de stratégie CPF interne, un accord entre collaborateur et entreprise peut avoir lieu. Selon le code du travail, si le collaborateur souhaite suivre une formation qui ne peut-être réalisée que pendant son temps de travail, il doit informer son employeur et lui demander une autorisation d'absence.

Cette autorisation d'absence doit être adressée par le collaborateur en respectant les délais légaux. Soit 60 jours pour une formation de moins de 6 mois, et 120 jours pour une formation de plus de 6 mois. Si la formation envisagée se déroule en tout ou partie sur le temps de travail, l'accord de l'employeur est requis mais uniquement sur les dates de la formation, mais pas sur le contenu.

Une fois que l'employeur a reçu la demande du salarié, il dispose d'un délai de 30 jours calendaires pour donner sa réponse. A noter qu'en cas d'absence de réponse, la demande sera alors considérée comme acceptée.



Seuls mais informés!

Bien souvent, à la suite des entretiens annuels professionnels, les entreprises informent leurs salariés sur le CPF, et précisent qu'elles n'abonderont pas les formations CPF. Elles pourront alors les renvoyer directement vers l'application Mon Compte Formation et décider si la formation peut avoir lieu pendant ou hors temps de travail.

OPT ON 2 CPF CO-CONSTRUIT

FAIRE MONTER LES COLLABORATEURS EN COMPÉTENCES DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL

IL S'AGIT ICI DE FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION POUR L'ENSEMBLE DE VOS COLLABORATEURS.



INFORMER ET COMMUNIQUER!

Vous le savez, le CPF n'est pas toujours connu ou bien compris. C'est pourquoi chez YES 'N' YOU, nous accompagnons nos entreprises clientes avec des dispositifs de communication co-brandés et personnalisés! Vous n'avez rien à faire, on s'occupe de tout, de l'explication sur le CPF, à la création du compte Mon Compte Formation, aux heures DIF, ou encore à leurs droits et devoirs.



PRÉ-SÉLECTION DES FORMATIONS DE QUALITÉ

Identifier et renvoyer vos collaborateurs vers les formations les plus qualitatives Aider vos collaborateurs! Que choisir parmi les milliers de formations? Souvent le collaborateur est perdu, il lui faudra consacrer plusieurs heures pour trouver la formation la plus adaptée à ses besoins (distanciel, présentiel, nombre d'heures de formation, durées, modalités, parcours, personnalisation, certification etc)... sans parler des différents aller-retours avec les organismes de formation.

Dans le cadre d'un CPF co-construit, **l'entreprise joue un rôle important dans la sélection des formations** pour favoriser la montée en compétence de ses collaborateurs. Grâce à son expertise du marché, elle guide les collaborateurs vers les formations les plus performantes :

- 1- Identification des formations les plus stratégiques pour les collaborateurs,
- 2- Présélection des organismes de formations dont vous connaissez la qualité,
- 3- Présentation des formations présélectionnées avec les conditions particulières et négociées pour votre entreprise. Il s'agit ici de formations personnalisées!



FORMATIONS PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL

Qui dit CPF? dit-il hors temps de travail? Si les salariés peuvent utiliser librement leurs droits CPF, ils doivent, en principe, trouver un accord avec l'entreprise s'ils souhaitent effectuer leur formation pendant le temps de travail. Sinon ils peuvent l'effectuer librement sur leurs temps personnels.

Les entreprises peuvent décider de favoriser la montée en compétences des collaborateurs et de les accompagner en les laissant libre d'effectuer les formations pendant le temps de travail. Dans ce cas, un planning de formation pourra être mis à disposition.

OPTION 3 CPF CO-FINANCÉ

CONTRIBUER À L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS DANS LE CADRE D'OBJECTIFS PRÉCIS.

IL S'AGIT ICI DE CONTRIBUER À TOUS LES NIVEAUX DE LA FORMATION DE VOS COLLABORATEURS.

Cofinancer le CPF sans passer par l'application, est-ce possible?



Deux options:

OPTION 1

Chez YES 'N' YOU nous vous proposons un processus de mise en place simplifié. Nous avons créé un outil qui nous permet de relever les compteurs CPF de vos collaborateurs, vous pourrez régler le différentiel du crédit CPF directement.



OPTION 2

Avec ce que l'on appelle « l'accord d'entreprise ».

Il s'agit d'un accord de gestion directe du CPF qui permet à l'entreprise de gérer elle-même le financement du CPF. Cet accord est ouvert à toutes les entreprises de plus de 10 salariés.

Pour ce faire, un accord collectif doit être conclu avec les organisations syndicales ou avec les représentants du personnel (s'il n'existe pas d'organisation syndicale). Une fois conclue, la gestion se fera directement entre l'entreprise et la CDC, le salarié ne sera pas obligé de passer par l'application, ce qui peut simplifier grandement la mise en place opérationnelle!

Mais attention, il y a aussi tout un process à respecter en amont. Nos équipes YES 'N' YOU peuvent vous guider sur les étapes et les meilleures solutions à mettre en place.

Quelles stratégies CPF choisir et quels sont les intérêts associés ?

En tant que RH / RF, nombreux sont ceux qui accompagneront leurs collaborateurs dans leur formation; à la fois pour améliorer la compétitivité de leur entreprise mais également car de nos jours formations riment souvent avec motivation. Être plus efficace et plus motivé, voilà deux enjeux de taille!

De petites ou grandes actions qui peuvent faire la différence dans l'intérêt de votre entreprise!

1- Faut-il communiquer sur le CPF dans votre entreprise?

Vous n'avez aucune obligation. Le gouvernement a déployé un large dispositif de communication à la TV ou encore sur les grands médias pour informer sur l'application Mon Compte Formation.

Mais, vous pouvez aussi faire le choix, d'accompagner cette démarche, et ainsi, faire de la formation un axe stratégique de votre entreprise.

Chez YES 'N' YOU, nous disposons d'outils clés en main pour faciliter la communication interne, que nous pouvons brander à votre nom. Vous n'avez rien à faire, on s'occupe du plan de communication de A à Z.



2- Pourquoi présélectionner des formations pour vos collaborateurs ?

On ne s'improvise pas expert de la formation ! nous savons tous à quel point il est difficile de sélectionner la bonne formation, le bon prestataire, et ce en fonction de ses objectifs et/ou de son métier. Que choisir entre le distanciel et le présentiel, entre la durée et la modalité, entre les parcours en groupe ou individuel ou encore plus stratégiquement le choix de la certification!

Votre expertise RH peut faire une grande différence. Vous pouvez ainsi faciliter et accompagner vos collaborateurs vers la bonne formation. Une action gagnante pour les deux, qui peut éviter désillusions et déconvenues.

Enfin, avec YES 'N' YOU vous pouvez également négocier des formations personnalisées pour vos collaborateurs. Vous pouvez bénéficier d'avantages valables uniquement pour votre entreprise. Vos collaborateurs se sentent privilégiés et des remises sont appliquées en fonction du nombre de personnes à former.

3- Comment abonder les formations?

Si le collaborateur ne dispose pas des fonds CPF suffisants, et que l'entreprise ne souhaite pas co-financer cette formation, le collaborateur peut payer le différentiel par carte bancaire sur le site Mon Compte Formation. Mais si l'entreprise souhaite s'inscrire dans cette démarche, plusieurs options :

- Forfait: choix d'un forfait par collaborateur. Chaque collaborateur qui va choisir une formation linguistique par exemple, aura le droit à 200 euros.
- Au cas par cas : solution qui semble la plus plébiscitée. En fonction des besoins de formation de l'entreprise, des collaborateurs, du niveau souhaité et des montants CPFs disponibles, l'entreprise abondera un certain seuil.

Concrètement, comment ça se passe pour une formation linguistique chez YES 'N' YOU?

Après un audit de vos besoins en formation et l'évaluation des niveaux linguistiques de vos collaborateurs, YES 'N' YOU vous proposera plusieurs solutions avec des formations qui correspondent aux montants maximum que vous pouvez consacrer. 2 ou 3 parcours vous seront proposés. De notre côté, nous gérons la communication, la relève des compteurs CPF et l'onboarding de vos collaborateurs sur le bon parcours.

4- Pendant temps de travail ou hors temps de travail ?

Nombreux sont ceux qui se posent la question. Si le CPF est un choix personnel, la formation ne devrait-elle pas avoir lieu sur le temps personnel du collaborateur ? Après une journée de travail, le weekend, ou encore pendant ses congés.

L'entreprise peut choisir d'accompagner ses collaborateurs dans leur formation CPF, et par conséquent autoriser la formation pendant le temps de travail. C'est un accord mutuel entre l'entreprise et ses collaborateurs.

Vous l'aurez compris, la formation contribue à la motivation des collaborateurs, en sus de booster leurs compétences! Elle crée une dynamique positive au sein de l'entreprise. L'entreprise apprenante, un enjeu fort pour fidéliser ses collaborateurs.



DÉTAILS DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS POSSIBLES

La Caisse des dépôts et consignations ouvrira d'ici le printemps un module qui permet à l'entreprise d'effectuer des versements sur le compte de ses salariés.

Nous vous présentons ici les possibilités de cofinancement du CPF pour vos salariés. Elles sont utilisables dès aujourd'hui et viendront s'ajouter à la possibilité d'abondement sur le CPF du salarié.

Scénario 1 : Accompagner les salariés qui prennent l'initiative d'utiliser leur CPF

Scénario 2 : Proposer une offre à des salariés qui souhaitent utiliser leur CPF

Scénario 3 : Proposer une offre différenciée selon les emplois occupés

Scénario 4 : Avoir une politique CPF dans le cadre d'un accord d'entreprise

Scénario 5 : Utiliser les possibilités de financement de la CDC

SCÉNARIO 1

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS QUI PRENNENT L'INITIATIVE D'UTILISER LEUR CPF

LE POINT DE DÉPART

L'entreprise souhaite encourager les salariés à utiliser leur CPF.

Pourquoi:

- · Pour favoriser le recours à la formation,
- · Pour encourager les initiatives,
- · Pour développer une culture du co-investissement,
- · Pour inscrire cette action dans sa politique sociale.

COMMENT PROCÉDER ?

Les modalités possibles :

1) VOUS NE SOUHAITEZ PAS INTERVENIR FINANCIÈREMENT

Vous pouvez octroyer aux salariés des facilités pour suivre la formation ; aménagements d'horaires, possibilité d'utiliser des congés, possibilités d'absence pendant la formation (à vous de fixer les limites : en nombre d'heures ou de jours, en % de la durée de la formation, en obligation d'utiliser en complément une partie sur son temps personnel, etc.).

Il peut s'agir d'une politique globale (mêmes conditions pour tous les salariés) ou d'une politique ciblée sur certaines catégories ou certaines actions de formation ou certaines compétences.

Par exemple:

- · Formation en anglais de tous les salariés ayant une relation avec la clientèle
- · Formation permettant à tout salarié de réaliser une présentation orale
- Toute formation qui fait l'objet d'une validation par le management

L'entreprise fixe librement le cadre de sa politique d'accompagnement du CPF.

LES + DE YES'N'YOU

Si vous effectuez une formation linguistique avec YES 'N' YOU nous prenons en charge l'ensemble de cet accompagnement ; de la communication individuelle, à l'accompagnement sur l'application ou encore à la mise en place effective.

LA QUESTION COMPLÉMENTAIRE

Est-ce que vous accompagnez les salariés dans l'ouverture de leur compte, la prise en main de l'appli, la compréhension des possibilités, l'aide à au choix, etc. Dans ce cas, il faudra prévoir les modalités de cet accompagnement :

- Mise à disposition de documents d'informations;
- Tutoriels:
- · Numéro vert d'information et/ou d'assistance;
- · Cafés RH dédiés ou permanences CPF;
- · Personnes ressources identifiées:
- Etc.





ACCOMPAGNER LES SALARIÉS QUI PRENNENT L'INITIATIVE D'UTILISER LEUR CPF

2) VOUS DÉCIDEZ D'INTERVENIR FINANCIÈREMENT POUR DES FORMATIONS CHOISIES PAR LES SALARIÉS

Vous devez déterminer les conditions de votre intervention. Pour cela vous pouvez :

- Définir une enveloppe déterminée. Il peut s'agir d'une enveloppe globale maximale ou d'une enveloppe par salarié ou catégories de salariés ;
- Cibler des collaborateurs, des actions ou des compétences et les conditions à remplir pour bénéficier du cofinancement ;
- Mettre en place un processus de validation des demandes avec des critères identifiés qui peuvent tenir au projet, à l'emploi occupé, au type de compétence recherchée, etc.

LES MODALITÉS

Vous vous posez la question : comment articuler le financement par l'entreprise et celui du salarié qui passera nécessairement par l'appli CPF ?

LA SOLUTION PRÉCONISÉE :

Le salarié indique à l'entreprise la formation qu'il souhaite suivre avant de procéder à son inscription et les montants qu'il envisage d'engager au titre du CPF. Si l'entreprise valide ce choix, elle prend l'attache de l'organisme de formation, lui passe commande et le salarié reçoit un code qui lui permet de s'inscrire en ayant à régler que le coût résiduel.

LA SOLUTION DÉCONSEILLÉE :

Le salarié s'inscrit, paye la totalité de la formation et l'entreprise lui rembourse une partie du coût. Dans un tel cas, il existe un risque URSSAF de requalification des sommes versées au salarié.

SCÉNARIO 2

PROPOSER UNE OFFRE AUX SALARIÉS QUI SOUHAITENT UTILISER LEUR CPF

LE POINT DE DÉPART

L'entreprise souhaite proposer aux salariés une offre identifiée de formation pour laquelle ils devront utiliser leur CPF.

Pourquoi:

- · Pour simplifier l'utilisation du CPF pour le salarié,
- · Pour favoriser le recours à la formation,
- · Pour développer une culture du co-investissement
- · Pour réduire le budget formation,
- · Pour impliquer le salarié dans le suivi de la formation,
- · Pour vérifier la motivation du salarié.

LES MODALITÉS POSSIBLES

L'entreprise présélectionne les offres les plus adaptées et qualifiées pour ses salariés.

Elle achète directement la formation auprès de l'organisme de formation en laissant à la charge du salarié le coût convenu. Un lien d'inscription direct, ou un code d'accès particulier est mis à disposition du salarié. L'organisme lui applique le tarif résiduel, participation de l'entreprise déduite.

Il est possible d'acheter un volume prédéfini, d'ouvrir une ligne de crédit à hauteur d'un nombre maximal d'inscrits, de communiquer par avance la liste des salariés concernés, etc. Les modalités peuvent donc varier suivant que l'entreprise commence par acheter la formation avant de la proposer aux salariés, ou qu'elle identifie en premier les salariés intéressés avant de négocier avec l'organisme de formation.

LES + DE YES'N'YOU

L'achat groupé pour les salariés permet, en fonction des volumes, de bénéficier d'avantages préférentiels, de réductions et d'outils pour onboarder ses collaborateurs.



Voir shéma CPF page suivante

Solutions CPF YNY



60 APPRENANTS

- Client Success Manager
- Accompagnement Individualisé **Apprenant**
- HR Tools*
- Mini-site standard
- Remises possibles en fonction des conditions et volumes

Entre 61 ET 120 **APPRENANTS***

- Client Success Manager
- Accompagnement Individualisé **Apprenant**
- HR Tools*
- Mini-site Brandé
- Kick off Event
- Remises possibles en fonction des conditions et volumes

Plus de 120 **APPRENANTS***

- Client Success Manager
- Accompagnement Individualisé **Apprenant**
- HR Tools*
- Mini-site Brandé
- Kick off Event
- Newsletter Interne **Mobilisation CPF**
- Talent Analytics
- Remises possibles en fonction des conditions et

SCÉNARIO 3

PROPOSER À SES SALARIÉS UNE OFFRE DIFFÉRENCIÉE SELON LES EMPLOIS OCCUPÉS

LE POINT DE DÉPART

L'entreprise souhaite encourager les salariés à utiliser leur CPF mais elle ne veut pas le faire globalement : elle veut moduler sa prise en charge en fonction du besoin du salarié.

Pourquoi:

- · Pour différencier l'offre selon l'intérêt que présente la formation pour l'entreprise,
- · Pour simplifier l'utilisation du CPF pour le salarié,
- · Pour développer une culture du co-investissement,
- · Pour réduire le budget formation,
- · Pour impliquer le salarié dans le suivi de la formation ;
- · Pour vérifier la motivation du salarié.

Par exemple, l'entreprise a identifié trois niveaux d'usage de l'anglais dans l'entreprise :

- · Absolument indispensable,
- · Utile.
- · Sans objet.

Elle souhaite que tous les salariés puissent suivre des formations en anglais mais elle va moduler le financement :

- Pour la première catégorie, elle finance à 100 % dans le cadre de son plan de développement des compétences ;
- Pour la seconde catégorie, elle finance des parcours à l'année et demande à ce que le CPF soit utilisé :
- *Pour la troisième catégorie*, elle finance des parcours plus courts et avec une enveloppe plus réduite, toujours en complément de l'utilisation du CPF.

LES + DE YES'N'YOU

Lorsque l'entreprise veut mettre en place une offre pour des parcours permettant de renforcer son aisance à l'oral, elle peut bénéficier d'une offre à prix réduit avec l'application Speaken.

Il s'agit de cours en visioconférence avec des tuteurs natifs disponibles 24h/24h, accessibles depuis son mobile. Les participants peuvent ainsi renforcer leur fluidité orale en pratiquant l'anglais avec des tuteurs.

LES MODALITÉS POSSIBLES

Lorsque l'entreprise conditionne son intervention à l'utilisation du CPF, elle peut soit pré-identifier les salariés intéressés puis négocier avec l'organisme de formation, soit négocier avec un organisme puis faire l'offre aux salariés en indiquant le montant du reste à charge.



AVOIR UNE POLITIQUE CPF DANS LE CADRE D'UN ACCORD D'ENTREPRISE

LE POINT DE DÉPART

L'entreprise souhaite que sa politique de CPF soit mise en œuvre dans le cadre d'un accord négocié avec les organisations syndicales (ou le CSE en l'absence d'organisations syndicales).

Pourquoi:

- · Pour avoir une politique qui fait consensus dans l'entreprise,
- · Pour avoir une culture du co-investissement,
- · Pour optimiser les budgets formations,
- · Pour impliquer les salariés,
- · Pour vérifier la motivation des salariés,
- · Pour renforcer le dialogue social,
- · Pour simplifier la gestion du CPF et le rendre plus accessible aux salariés.

LES MODALITÉS POSSIBLES

L'accord doit être négocié :

- · Avec les organisations syndicales, s'il existe des syndicats représentatifs dans l'entreprise ;
- Avec un salarié mandaté ou le Comité Social et Économique en l'absence de syndicats représentatifs.

L'accord doit définir :

- · Les formations concernées par l'accord ;
- Les salariés qui peuvent bénéficier de l'accord;
- · Le montant de l'abondement de l'entreprise ;
- · La participation que devra engager le salarié avec son CPF;
- Les modalités de suivies de la formation (pendant le temps de travail, en tout, ou une partie en dehors du temps de travail) ;
- Les modalités selon lesquelles les salariés donnent leur accord pour que leur CPF soit utilisé.

Le grand avantage d'un accord d'entreprise de gestion du CPF est que les salariés n'ont pas à s'inscrire à la formation par l'intermédiaire de l'application du CPF.

L'entreprise achète et règle la formation. Parallèlement elle transmet à la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) l'accord signé, la liste des salariés concernés et le montant des droits qu'ils engagent. La CDC verse à l'entreprise le montant des droits des salariés.

Cette procédure simplifie donc considérablement l'utilisation du CPF tout en permettant d'impliquer les salariés et leurs représentants.

LES + DE YES'N'YOU

YES 'N' YOU vous guide et vous accompagne dans cet accord d'entreprise. Nous mettons à votre disposition, des exemples d'accord d'entreprise.



L'ENTREPRISE SOUHAITE EFFECTUER DES VERSEMENTS SUR LE CPF DE LEURS SALARIÉS

LE POINT DE DÉPART

Quelle que soit sa politique, l'entreprise pourra avoir comme modalité de cofinancement du CPF d'effectuer un virement sur le compte des salariés. Cette possibilité est annoncée pour le mois de juin.

Pourquoi:

- · Pour avoir une culture du co-investissement ;
- · Pour favoriser l'utilisation du CPF ;
- · Pour optimiser les modalités de rémunération des salariés ;
- · Pour permettre la constitution d'une épargne formation ;
- Pour faciliter la gestion administrative pour l'entreprise

LES MODALITÉS POSSIBLES

L'entreprise pourra :

- · Abonder le CPF sans que les salariés ne s'engagent dans un parcours de formation (épargne),
- · Abonder le CPF uniquement pour certaines formations ou certains salariés,
- · Abonder le CPF au cas par cas selon les projets,
- Abonder le CPF dans le cadre d'un accord d'entreprise si elle ne souhaite pas procéder elle-même à l'achat de formation.

L'entreprise devra transmettre à la CDC la liste des salariés concernés et les montants qu'elle souhaite verser sur les comptes. Elle effectue un paiement global et la CDC se charge de ventiler les fonds sur les comptes des salariés.

Ensuite, c'est le salarié qui achète la formation via l'appli CPF et la CDC qui paie l'organisme de formation.

L'entreprise peut également accompagner les salariés pour l'utilisation de l'appli.

Cette modalité n'est pas exclusive d'une négociation préalable avec les organismes de formation et de la mise à disposition des salariés d'une offre spécifique.

PRATICO PRATIQUE

UN DOUTE, UNE QUESTION?

Nos équipes répondent à vos questions et vous aide à monter votre plan de formation CPF.



YESNYOU INSPIRING LEARNING

Créé en 2007 par des passionnés de pédagogie et de technologie, YES 'N' YOU est devenu en moins de 10 ans un acteur international incontournable du Digital Learning, comptant des apprenants dans le monde entier.



+100 000 apprenants par an



4,7/5 de satisfaction client



15 pays



Certification CeLP 1ère évaluation formative sur l'échelle du CECR & éligible CPF.

Formations professionnelles certifiantes:

Anglais, Espagnol, Allemand et Français

Formation individuelle et personnalisée

Adaptez à vos besoins, votre niveau initial, vos objectifs et vos professionnels enjeux personnels.

Accompagnement 360°

Nos équipes et nos professeurs sont à vos côtés tout au long de votre parcours pour vous accompagner et vous aider. Mesurez vos progrès chaque jour!

Pédagogie la + efficace!

Les experts en pédagogie sont unanimes: Le Blended learning est LA méthode la plus efficace apprendre une langue. Mix idéal pour une progression garantie : cours de préparation en ligne, cours privés avec professeur, micro learning, mise en situation etc

Progression garantie & Certification

Après une formation chez YES 'N' YOU vous aurez progressez de niveau sur l'échelle CECR! vous décrochez certification CeLP qui garantit de votre niveau (A1, A2, B1...).

















